



Sommières, le 27 juin 2019

**Le Président de la Communauté de
Communes du Pays de Sommières**

Objet : Convocation conseil communautaire
Affaire suivie par : Pierre LERASLE
Direction Générale des Services

Aux membres du conseil communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil de **la Communauté de Communes du Pays de Sommières, dont vous avez été nommé membre pour le mandat 2014-2020, le :**

**JEUDI 4 JUILLET 2019 A 18H30
AU SIEGE DE LA C.C.P.S. –
SALLE DU CONSEIL AU 1^{ER} ETAGE DU BATIMENT PRINCIPAL**

Présentation du Festival 123 Soleil

ADMINISTRATION GENERALE :

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil du 6 juin 2019
- 2- Adhésion au Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières
- 3- Rapport d'activité de l'année 2018 de la C.C.P.S.
- 4- Désignation d'un délégué communautaire auprès du SITOM Sud Gard

COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS :

- 5- Modalités d'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2020 concernant les locaux à usage industriel et commercial.
- 6- Modalités d'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2020 concernant les assujettis à la redevance spéciale.

FINANCES :

- 7- Décision modificative n°1 – 2019 du budget annexe Locations/Ventes

CULTURE :

- 8- Demande de subvention à la DRAC Occitanie dans le cadre de « Rendez-vous en bibliothèques »

ECONOMIE :

- 9- ZAC de Calvisson – Désaffectation et déclassement d'une emprise du domaine public situé en bordure de la rue du Collège en vue de son aliénation
- 10- ZAC de Calvisson – Vente d'une emprise du domaine public situé en bordure de la rue du Collège en vue de son aliénation
- 11- ZAC de Corata à Sommières – Résiliation de la convention de mise à disposition de terrains pour le pâturage
- 12- ZAC de Calvisson – Autorisation d'accès à un chemin de service

PETITE ENFANCE :

- 13- Avenants 2019 N°1 au Règlement Caf relatif à la P.S.U. (Prestation de Service Unique) pour les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants « L'Enfantine » (Sommières), « Gribouille » (Calvisson), et « Titou l'escargot »
- 14- Avenants 2019 N°1 aux Règlements de fonctionnement des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants « L'Enfantine » (Sommières), « Gribouille » (Calvisson), et « Titou l'escargot »

ENFANCE JEUNESSE :

- 15- Convention avec l'Association des Francas du Gard – année 2019 : Festival 1,2,3 Soleil

AFFAIRES SCOLAIRES :

- 16- Convention entre l'association départementale des FRANCAS DU GARD et la Communauté de Communes du Pays de Sommières, relative aux Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP) du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020
- 17- Convention entre l'Association Familles Rurales (AFR) de Calvisson relative aux Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP) du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020

AFFAIRES SOCIALES ET HABITAT

- 18- Approbation de la convention de contribution au programme de la poste en faveur des ménages en situation de précarité énergétique « diagnostics énergétiques pour accompagner la rénovation » (DEPAR) avec la Communauté de communes du Pays de Sommières
- 19- Approbation de la convention de partenariat entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et SOLiHA Méditerranée

OFFICE DE TOURISME :

- 20- Désignation d'un délégué

Questions diverses.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président
Pierre MARTINEZ

